



Clôture des adhésions au FSE pour 2018-2019

publié le 03/12/2018

Descriptif :

Vite, il ne sera bientôt plus possible d'adhérer au FSE !

Attention, pour l'année scolaire 2018-2019, **les adhésions au FSE ne seront plus acceptées après le 31 décembre 2018.**

Nous vous rappelons qu'une adhésion (**10 € minimum** à verser à l'**ordre du Foyer Socio-Educatif**) donne à l'élève un accès aux clubs du collège, aux réunions FSE, aux jeux de société stockés en salle d'étude et aux actions diverses de l'association (**une sortie patinoire est de nouveau envisagée cette année**).

Pour tout **renseignement** sur cette adhésion, veuillez vous adresser au **bureau de la vie scolaire**.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.